

Rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2012

avril 2013

Le Conseil fédéral a pris connaissance le 10 avril 2013 du rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2012.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi.

Des tirés à part peuvent être commandés au Contrôle fédéral des finances (CDF), 3003 Berne.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:
www.cdf.admin.ch

30 avril 2013

Chancellerie fédérale

